



Justificatif de parution

annonce parue le 22-04-2024 sur echodumardi.com

Département : Vaucluse

Type de bien : Appartement

Mise à prix : 69.000,00 € (soixante-neuf mille euros)

Localisation : ORANGE (84)

Adjudication : MARDI 25 JUIN 2024 à 10H30

Avocat poursuivant : Maître Lionel FOUQUET



**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT**



Sur la commune d'ORANGE (84100)

174 avenue de l'Arc de Triomphe

Dans un ensemble immobilier dénommé

« Résidence Les Baronnettes »

Figurant au cadastre

Section BT n° 463, lot volume 2

D'une contenance de 27a14ca

Le lot 112 : un appartement de 102 m² au premier étage, escalier C

Et les 3560/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Le lot 73 : une place de parking en souterrain

Et les 107/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Le lot 77 : une cave au sous-sol

Et les 36/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Mise à prix : 69.000,00 € (soixante-neuf mille euros)

VISITE : LE MARDI 11 JUIN 2024 DE 11H A 12H SUR PLACE, effectuée par la SCP MAZE BAUDE, commissaire de justice à Orange, (Tél. : 04 90 34 02 50).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 25 JUIN 2024 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : Un appartement de 102 m² situé au premier étage, comprenant cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres, salle de bains, wc, un balcon, un parking en souterrain et une cave au sous-sol.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : Le bien est occupé par un locataire selon contrat de location conclu sous seing privé pour une durée de 3 ans ayant commencé à courir le 01/05/2022 moyennant un loyer mensuel de 800 €.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 23/21.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,

Le 18 avril 2024

Lionel FOUQUET

3955673